

200 LOGEMENTS LSP «SOHO» DE TIARET

Les postulants dans la tourmente

Décidément, l'attente des postulants pour les 200 logements (LSP) situés sur la route d'Alger, un projet plus connu sous l'appellation «Soho», est loin d'aboutir au dénouement souhaité, à savoir accéder dans les délais à un toit décent. C'est du moins ce qui est rapporté dans une requête adressée aux autorités locales et dont une copie est parvenue à notre bureau.

Ces derniers, tous des fonctionnaires aux revenus limités, ont déposé leurs dossiers depuis 2003 au niveau du bureau du promoteur, mais ils demeurent à ce jour dans l'expectative, car ne voyant rien se profiler à l'horizon. Les demandeurs concernés, visiblement désespérés, ont pourtant obéi à toutes les procédures administratives avec entre autres le versement de leur

apport personnel en plusieurs tranches et ce, depuis le mois de décembre 2006.

La situation devient des plus préoccupantes au point de pousser certains à se désister. Et dire que l'on veut encourager le logement social participatif. «Nous nous sommes acquittés de toutes les exigences du promoteur, mais on ne voit rien venir à l'horizon, c'est ce qui nous a amenés

d'ailleurs à solliciter l'intervention du wali et du P/APW», soulignent en substance les signataires du document. Aussi, ce qui semble inquiéter les contestataires est le fait qu'il existe certains parmi les prétendants qui ont payé cash le montant du logement, ce qui n'est pas, mentionnent-ils, en conformité avec la formule LSP basée, entre autres, sur le paiement à terme.

Poussant le bouchant plus loin, le groupe qui s'est présenté à notre bureau n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour dénoncer ouvertement les promesses fallacieuses, voire mensongères du promoteur «incapable de nous formuler des arguments valables

justifiant la situation», nous dira une postulante d'un air désespéré. Enfin, et en l'absence d'autres alternatives, les signataires de la requête misent grand sur l'intervention du premier responsable de la wilaya quant à la prise en charge de leurs doléances qu'ils qualifient de légitimes.

Il convient de souligner dans le même contexte que cette formule d'accès au logement qu'est le LSP a connu d'énormes aléas à Tiaret et l'illustre exemple est, entre autres, celui des 150 unités de Trig El-Beida, que les bénéficiaires attendent vainement depuis 2001.

Mourad Benameur

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

À RELIZANE

Un riche programme au menu

A l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile, la direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a célébré, à l'instar des autres wilayas du pays, cet événement sous le thème «Protection civile : information préventive et techniques de communication».

Cette institution a élaboré un programme très riche pour l'ensemble des unités à travers la wilaya. Selon le message de M. Nawat Alsleibi, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Protection civile, présenté par le colonel directeur de wilaya, l'information préventive constitue la première mesure de la chaîne de protection des populations. La connaissance par le public des risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail

ou de vacances ainsi que les comportements à adopter sont en effet des conditions indispensables à l'efficacité de l'alerte et permettent de réduire sensiblement le nombre des victimes et la gravité des atteintes lorsque survient l'événement redouté. L'information de la population, selon l'orateur, doit constituer un devoir pour l'Etat, chaque citoyen a droit à une information sur les risques majeurs qui le menacent.

Par ailleurs, la direction de la Protection civile a procédé à des expositions, des manœuvres sur les différents matériels d'intervention et des incendies naturels (les séismes et les inondations).

Elle a aussi, par la même occasion, honoré ses retraités et les victimes du terrorisme. Le directeur de la Protection civile, en présence du wali, du lieutenant-

colonel de la Gendarmerie nationale et des autorités civiles ont procédé à la remise des grades de promotion aux éléments de la Protection civile.

Le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation sur les risques majeurs et catastrophes qui sillonna le territoire de la wilaya a été donné par le premier responsable de la wilaya.

Il est à signaler qu'à l'occasion de cette journée, l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC) invite tous les Etats à considérer, avec l'appui de leurs services de Protection civile, l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'information préventive des populations, selon le message du secrétaire général de l'OIPC.

A. Rahmane

EL-TARF

L'irrésistible appel des berges magiques du lac Tonga

Si le Tonga, lac de type palustre d'eau douce, se caractérise par une importante couverture végétale en mosaïque, si c'est aussi un site d'hivernage pour plus de 25 000 anatidés et foulques, si c'est encore un lieu de nidification pour plusieurs espèces ornithologiques rares, c'est également un lieu de détente particulièrement prisé.

Des familles de plus en plus nombreuses, venant des différentes localités de la wilaya d'El-Tarf et des régions limitrophes, encouragées par le soleil généreux de ce début mars, annonciateur d'un beau printemps, n'hésitent pas, en effet, à profiter du grand air sur ses berges.

Composées majoritairement d'enfants, elles profitent des bienfaits d'une journée de villégiature et de farniente, qui dressant des pique-niques sur la digue du lac, qui s'installant en bordure de cet étang pour mieux contempler les oiseaux d'eau et le cadre féerique offert par une nature

enchanteresse. Spectacle classique en pareil endroit, les bambins – toujours eux – s'adonnent en «piaillant» à des jeux de toutes sortes, les jeunes adultes jouent au ballon sur une herbe qui ferait pâlir d'envie certains terrains de grands stades, tandis que les plus âgés papotent à qui mieux mieux, faisant et défaisant le monde.

L'air pur de la nature aiguissant l'appétit, il n'est pas rare de humer l'odeur de friture de poissons et les effluves de brochettes dégagées par des barbecues improvisés. Emportés par la brise, ces bouffées odorantes titillent les narines et les estomacs,

les familles n'hésitant jamais à goûter et à s'échanger des mets, dans une ambiance tout à fait conviviale.

Lorsque l'après-midi survient, il n'est pas rare d'observer de nombreuses personnes – mais surtout pas les plus petits – «piquer» un somme pour une sieste salvatrice qui remet d'aplomb et permet d'aborder le reste de la journée.

Propice à toutes sortes d'exercices physiques

La forêt récréative de pins maritimes qui jouxte le lac Tonga connaît, elle aussi, une animation particulière créée notamment par les enfants qui profitent intensément des toboggans, balançoires ou autres chicanes mises à leur disposition, d'autres chérubins prenant d'assaut le terrain de sports équestres.

Les terrains de sports collectifs et les courts de

tennis, disséminés au parc de la jeunesse du Tonga, sont, de leur côté, le théâtre d'interminables rencontres de basket-ball, de handball ou de lawn-tennis, les férus de ces disciplines se dépensant sans compter juste pour le «fun».

Des randonnées salvatrices, en somme, où chacun peut trouver à loisir ses domaines de détente et qui permettent, ce qui ne gâche rien, à des familles qui ne se sont jamais rencontrées de babiller de tout leur cœur, le sujet favori de la gent féminine portant sur les dernières trouvailles culinaires.

Les hommes, quant à eux, s'exercent généralement à former l'équipe nationale de football qui leur semble idéale ou à désigner le prochain champion d'Algérie, quand ce n'est pas les résultats de prochaines joutes politiques ou sociales. Toutes ces images, dessinées par des

familles algériennes simples et sans histoire, confèrent un surcroît de beauté à un site paradisiaque, connu pour son écosystème unique dans le bassin méditerranéen, classé sur la liste du patrimoine national et réserve de la biosphère par l'Unesco en 1990.

Il reste que la nuit venue, ou lorsque le beau temps vient à se faire désirer, le lac Tonga redevient ce site d'hivernage pour des dizaines de milliers d'oiseaux d'eau (canards, oies, rallidés, ardédés, limicoles et autres), un site de nidification d'un nombre important d'espèces aviaires ou encore cette zone de mue et d'escale. Tout naturellement, en un mot, il redevient lui-même, c'est-à-dire un de ces lieux si nombreux où la nature, en Algérie, se confond avec la beauté sauvage de cette terre malgré tout si féconde.

APS

SÉTIF

Les rues anonymes d'El-Eulma

A l'Indépendance, la ville a recouvré son nom d'origine El-Eulma, qui, d'après les anciens, veut dire qu'elle est bâtie sur une grande nappe d'eau, chose vérifiable à travers les nombreux puits d'antan, la fameuse fontaine romaine Aïn Teftika et les autres puits des nouvelles cités résidentielles.

L'ex-Saint-Arnaud procédera ensuite à la débaptisation des rues, surtout celles du centre-ville, où des noms de chouhada et autres symboles de la Révolution furent attribués aux principales artères de la ville avec des plaques installées aux angles des immeubles.

Seulement, l'écriture à la main et à la peinture disparaîtra rapidement et les plaques enlevées ou effacées ne furent jamais remplacées. A part les rues de l'ancien village, tous les quartiers nouveaux n'existent qu'à travers cité X... cité Y... 663 Logts... 504 Logts... Cnep... mais point d'indication pour les rues. Aussi, s'il est plus facile pour un visiteur ou facteur de trouver un bloc et un appartement dans une cité HLM, il n'en est pas de même pour les résidences individuelles. Cette remarque est valable pour toutes nos villes et les APC, avec la collaboration des associations des anciens moudjahidine et enfants de chouhada, devraient remédier à ce problème et donner une âme à toutes nos villes, mais avec un matériau plus solide et poinçonné, qui résistera au temps et aux...généralisations.

Mostefa Djafar

MASCARA

20 000 DA d'amende pour le correspondant d'El Watan

M. Abderrahmane, correspondant du journal *El Watan* à Mascara, a été condamné à 20 000 DA d'amende et devra verser 30 000 DA de dommages et intérêts dans l'affaire l'opposant à l'imam de Mamounia pour des articles jugés diffamatoires en date des 12 et 19 avril intitulés, respectivement, «Célébration de Mawlid Ennabaoui» et «Prêche contre les journalistes». Le jugement avait été mis en délibéré le 18 février. Notre confrère nous a informé qu'il comptait faire appel.

M. Medebber